

Réf: Dossier N° 108379

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALPHA VISION »

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama pres du stade
d'EBIMPE, Lot 1544, Ilot 172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALPHA VISION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous autres pays les activités suivantes :

- -le lotissement, la vente de terrains,
- Tous travaux de décapages et d'ouverture de voies,
- Toutes prestations de services,
- - L'importation, l'exportation, la distribution, la conservation, conditionnement, la vente en gros, demi-gros et détail, la commercialisation de tous produits,
- Le commerce en général,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama pres du stade d'EBIMPE, Lot 1544, Ilot 172

Dirigeant(s) : M KONE ALPHA (COGÉRANT), M KONE AMARA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04326 du 20/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21386/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

